

Relations internationales

REF : DVARI2015012

Signataire : CS/RH

Séance du Conseil Municipal du 17/09/2015

RAPPORTEUR : Fethi CHOUDER / Magali CHERET

OBJET :Signature de deux conventions dans le cadre de l'accueil de l'Orchestre des Jeunes de Palestine (PYO)

EXPOSE :

La ville a accueilli du 22 au 27 août 2015 l'Orchestre Palestinien de la Jeunesse en Ile de-France conformément à la délibération n°67 du 02/04/2015. L'orchestre a été hébergé au Foyer Eugène Henaff. Il a répété dans les locaux du conservatoire, a donné un concert le 23 août à l'Eglise Notre Dame des Vertus et deux concerts au Conservatoire Régional de Paris, les 25 et 26 août. Autour de cet accueil, plusieurs rencontres avec la population d'Aubervilliers ont été organisées.

Le conseil municipal avait validé cette opération sous réserve qu'elle soit prise en charge par des financements extérieurs, la ville assurant par ailleurs l'ensemble de la logistique. Le conseil, dans la délibération citée ci-dessus, a ainsi accepté une subvention du Conseil Régional d' Ile-de-France à hauteur de 18000 € sur un budget de 36 000 €. Le différentiel vient de fonds récoltés par la direction de l'orchestre et versés à l'Association France Palestine Solidarité (AFPS).

Dans ce cadre, il est demandé au conseil municipal d'autoriser le Maire à signer deux conventions :

- la première avec la Région Ile-de-France qui stipule les conditions d'attribution de la subvention
- la seconde entre la ville et l'AFPS qui autorise la ville à recevoir les fonds récoltés par l'association.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 34

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 17 SEPTEMBRE 2015

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 17 septembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 09 septembre 2015, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, MM. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc Adjoints au Maire,

M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, M. LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, MM. KADDOURI Nourredine, Mme REDOUANE Wassila, MM. SANON Guillaume, SALVATOR Jacques, LOGRE Benoît, BIDAL Damien, ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling, M. VANNIER Jean-Yves Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

Mme MILLA Josiane	Représentée par : M. Marc RUER
Mme MBONDO Thérèse	Représentée par : Mme Maria MERCADER Y PUIG
Mme FAGARD Alice	Représentée par : M. CECCOTTI RICCI Roland
Mme RABAH Hanna	Représentée par : M. SANON Guillaume
Mme YONNET Evelyne	Représentée par : M. LOGRE Benoit
M. AIT- BOUALI Omar	Représenté par : M. VANNIER Jean-Yves
Mme VIGEANT Claire	Représentée par : M. ZAIRI Rachid
Mme LENOURY Nadia	Représentée par : M. BIDAL Damien

Absents : Mme TLILI Leïla, MM. TLILI Mohamed Fathi, PLEE Eric, Mmes SIGNATE Rouguy, MM HAFIDI, RACHEDI, Mme ALVES.

Secrétaire de séance : Mme LE MOINE Sandrine

Direction Générale de la Culture et de la Vie Locale / Direction de la Vie Associative et des Relations Internationales

Relations internationales

REF : DVARI2015012

Signataire : CS/RH

OBJET :Signature de deux conventions dans le cadre de l'accueil de l'Orchestre des Jeunes de Palestine (PYO)

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le contrat de jumelage entre la commune d'Aubervilliers et la commune de Beit Jala en Palestine, signé le 27 novembre 1997,

Vu la délibération n° 67 du Conseil Municipal du 2 avril 2015 relative à l'accueil de l'orchestre palestinien de la jeunesse en Ile de France,

Vu le budget municipal 2015,

Considérant la convention de coopération signée entre le Conservatoire à Rayonnement Régional d'Aubervilliers – La Courneuve, CRR93, et le Conservatoire national de musique Edward Saïd en Palestine le 30 août 2013,

A l'unanimité.

DELIBERE :

DECIDE d'autoriser le Maire à signer deux conventions dans le cadre de l'accueil de l'Orchestre des Jeunes de Palestine (PYO) du 22 au 27 août 2015 à Aubervilliers et en Ile-de-France.,

- une avec le Conseil régional qui a accordé une aide de 18 000 euros à cette opération et
- une autre avec l'Association France Palestine Solidarité qui permet à la ville de percevoir une aide financière récoltée par l'association auprès de mécènes à hauteur de 18 000€ également.

DECIDE de prendre en charge, sous réserve d'obtenir ces fonds, le coût d'accueil l'orchestre en Ile-de-France.

Les recettes et les dépenses sont inscrites au budget rectificatif 2015.

L'adjoint délégué



Fethi CHOUDER

Choudery

Reçu en préfecture le : 18/09/2015

Publié le : 18/09/2015

Certifié exécutoire le : 18/09/2015

L'adjoint délégué



Fethi CHOUDER

Choudery